

38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly  
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : [secretariat@handball76.com](mailto:secretariat@handball76.com)  
Site Internet : <http://www.handball76.com>

<b>BUREAU DIRECTEUR</b> <b>21.04.2010</b>		
--	--	--

**Membres présents :** Mmes A.BLONDEL, F.TERNOIS.  
Mrs H.BOURGAULT, D.DELOR, J.MANOURY, G.SENECAL.

**Membres excusés :** Mme Ja.LECACHEUR, M F.BLONDEL,

**Membre invité :** M P.LEGUILLON

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h45.**

### **1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 10.02.2010 :**

Ce compte-rendu est adopté par 5 voix pour et 1 abstention.

### **2 Handensemble :**

Handensemble fait partie des actions que le Comité souhaite promouvoir. Suite à la soirée de l'ETR sur ce thème, dans le cadre de la formation des cadres, à Dieppe, des amorces d'actions sont apparues puisque plusieurs clubs sont intéressés sur notre département et dans les départements limitrophes.

La question se pose des financements de ces actions : le Comité appuiera ces actions (création de l'activité) par la gratuité des indexations départementales sur les licences handensemble et hand adapté et offrira une dotation en matériel.

Daniel Delor, avec la commission développement, s'est penché sur ce sujet lors de la dernière réunion. Déville(Thomas Bachelier) et Foucarmont (Jack Lejeune) seraient intéressés et nous devons les aider, il se propose d'intervenir auprès de la COPRODE (commission de développement Ligue) pour appuyer ces financements...

Nous pourrions être tête de réseau sur le hand adapté (y compris hand fauteuil). Les fiches actions fédérales ont donc été distribuées lors de cette réunion pour ce faire. Nous pourrions faire également des demandes de dotation « fauteuils » au FRDAMS et au Département.

Cependant, de l'avis général, il demeure important que les intéressés, qui touchent des pécules pour leurs activités, aient une participation financière, même modique.

Jérôme Maujean a fait une présentation très structurée de l'activité et un compte-rendu sera fait à but de diffusion.

Nous devons restés attentifs au fait que la multiplication des actions risque d'entraîner une augmentation des coûts pour le Comité.

Ce projet s'inscrira donc, pour la fin de mandat et le prochain, dans les actions du Comité (avec le sport en milieu carcéral que nous pourrions relancer, en accord avec l'administration pénitentiaire et le CDOS).

### **3 Antennes de clubs :**

Suite à la séparation du club de St Valéry en Caux et de son antenne de Cany sont apparus différents problèmes que Gérard Sénécal a eu l'occasion d'évoquer lors de l'A.G. fédérale de 2009 et du Conseil des Pré-

sidents de Comités de 2010 : qualification des licences, répartition des niveaux de jeux, facturations diverses (indexations licences par exemple) ...

Il aurait été bon que la Ligue de Normandie, avant toute décision, nous consulte afin de permettre un apaisement de la situation présente et éviter un précédent qui risque de faire jurisprudence.

La Commission de développement fédérale s'est saisie de cette problématique et fera des propositions réglementaires que nous attendons donc impatiemment.

Dans l'immédiat, afin d'apaiser la situation entre ces deux clubs voisins, différentes propositions seront faites suivant en cela les préconisations de la commission juridique fédérale.

Lors de la réunion de la commission de développement, Jack Lejeune demande les conditions de création d'antennes de clubs : Pour l'instant, c'est le Comité qui fixe les conditions (l'antenne n'étant pas reconnue par la FFHB). Il est plus simple de créer un club ...

#### **4 Finances :**

- Situation au 31 mars 2010 comparée à la situation 2009 à la même date :

	charges	produits	Résultat
31 mars 2009	64 401.55	93 374.65	- 28 973.10
31 mars 2010	50 028.18	87 408.79	- 37 380.61

Notre trésorière espère que ce léger mieux ne soit pas un différé de charges.

Il nous faut donc rester prudents.

- Trésorerie à ce jour :
  - Caisse d'épargne : 6 837 €
  - Livret A : 29 400 €
  - Livret B : 25 €
  - Titres : 18 400 €
  - Clubs dus : 36 000 € sur les 2 tranches de facturation.
- Vérification des comptes :
  - La SECNO se déplacera le mercredi 19 mai
  - Les vérificateurs seront convoqués par la suite.
- Dossiers C.N.D.S.
  - 24 dossiers ont été déposés cette année (contre 20 l'an dernier). Tous ont été vérifiés par notre trésorière : 2 dossiers risquent d'être refusés !
  - Montant total « demandé » : 45 050 € (27 900 € accordés l'an dernier).
  - Quelques dossiers solides ont été remarqués (Dieppe, Déville)
  - Nous rencontrerons la commission, à notre demande, pour défendre nos dossiers.
- Projet de redevances : Une première ébauche est présentée sur laquelle les administrateurs porteront leurs remarques lors du prochain BD. Comme exposé lors de l'A.G. 2009, celles-ci sont relevées pour permettre le retour à l'équilibre du budget et l'embauche de notre C.T.F. La part « emploi CTF sera augmentée de 20 % comme voté en A.G. (non pas indexation/licence mais forfait selon le niveau de jeu de l'équipe fanion). Dès que possible, nous stabiliserons ces redevances, mais l'aide C.I.E. s'arrêtant fin 2011, nous devons prévenir la baisse de 9 000 € induite sur les produits de ce poste!

#### **5 Inter Comités :**

Nos deux équipes ont été éliminées, normalement, à l'issue de ce 4° tour des Inter Comités : Les filles terminent 3°/5 éliminées au goal-average particulier, les garçons terminent 5°/5.

Les tournois se sont bien déroulés et nous félicitons le club de St Nicolas d'Aliermont pour sa parfaite organisation. Nous constatons cependant une baisse du niveau de jeu de nos jeunes (technique individuelle) ... Cela semble rejoindre les constatations faites par notre CTS Marc Ferron concernant le fait que les clubs ne consacrent pas suffisamment d'intérêt à leurs jeunes (les meilleurs entraîneurs ne leur sont pas dédiés). Peut-être faut-il remettre en cause les thèmes de jeu imposés, exiger la présence d'entraîneurs diplômés

(au moins animateur/accompagnateur) sur le banc lors des rencontres de jeunes. Peut-être faut-il aussi relancer les formations des « administratifs » des clubs.

Le Bureau Directeur tient à remercier et féliciter les jeunes et leurs formateurs pour ces bons parcours dans cette compétition.

## **6 Assemblée Générale Fédérale :**

Pascal Leguillon indique que l'Assemblée Générale Fédérale fut de très bonne facture avec un Président dynamique et offensif, sachant où il veut mener la Fédération et les clubs. Tout indique un changement de cap de la Fédération et de son exécutif : président moderne, communication moderne ... nous entrons dans le handball de demain !

Sur le fond, de nombreuses modifications interviennent dans la composition des poules de l'élite, statuts des joueurs, la CMCD nationale (les entraîneurs en formation ne compteront plus !)... Pour ce faire et tenir les engagements (au vu des résultats des équipes nationales), les licences seront augmentées de 1,50 €.

Cela ne manquera pas d'avoir une incidence importante pour les clubs qui devront en outre faire face aux exigences régionales et départementales.

## **7 Contibution Mutualisée des Clubs au Développement :**

- Obligations Ligue :
  - 3 clubs seinomarins sont sanctionnés (avant appels possibles) : Bonsecours, Aumale et Rouen 76 UHB.
  - 1 club en appel : Saint Nicolas d'Aliermont pour ce qui concerne la technique.
  - Pas de challenge régional cette année, la CRA n'ayant pas réalisé de listing des quotas.
  - Pas de sanctions pour non réalisation de quotas pour les mêmes raisons !
- C.M.C.D. départementale : Notre C.M.C.D. se doit, après cette année de mise en application, de subir quelques aménagements qui concernent les commissions d'arbitrage et des compétitions. Ces propositions seront à valider en assemblée générale :
  - CDA : Obligation d'inscrire les arbitres avant le 1<sup>er</sup> décembre. Après cette date, l'arbitre ne pourra être pris en compte que la saison suivante ! mais ses arbitrages seront comptabilisés pour son club.
  - COC : Un TJA pourra être pris en compte pour les clubs n'ayant pu aligner que des moins de 13 ans. Tout autre TJA de la catégorie la plus haute pourra être validé pour les ressources de son club.
  - Amendes : Il semble nécessaire, au vu des réactions de clubs sanctionnés (mais ne pouvant être ni rétrogradés, ni empêchés d'accéder au niveau supérieur ...) de rétablir les amendes financières. Il sera proposé :
    - Amende de 210 € pour manque d'arbitre (non respect du socle)
    - Amende de 34 € pour quota non réalisé au 20 avril de la saison en cours.
    - Redistribution de ce « pot commun » : les amendes récoltées serviront, pour tout ou partie à récompenser les clubs ayant répondu à plusieurs critères de la CMCD (augmentation des licenciés, du nombre d'équipes, du nombre d'arbitres et de jeunes arbitres, labels école de hand et/ou école d'arbitrage)

## **8 Questions diverses :**

- Critérium du jeune handballeur :
  - Débuts hésitants pour la nouvelle formule mise en place en début de saison.
  - Cependant, nous constatons une bonne prise en compte de ces nouvelles orientations par les clubs :
    - 16 opérations contre 12 l'an dernier,
    - programmations les mercredis, samedis et dimanches, incluant des non licenciés
    - 160 jeunes vus à ce jour ...

- Méga fête du minihand : Retour à Dieppe, le 27 juin, pour cette manifestation de fin de saison de la commission promotion et développement. Le Comité répondra favorablement à la demande de dotation pour les 120 jeunes attendus (mini trophées, diplômes et récompenses).
- Le 2 mai aura lieu, à Yvetot, la rencontre retour contre Malaunay qui, à l'aller, s'était terminée par des déprédations aux installations de Malaunay. Il faut signaler que le club d'Yvetot a exclu deux des fauteurs de trouble. Le Président, comme il s'y était engagé, assistera à cette rencontre.
- Nous avons reçu une proposition pour une machine à affranchir à de nouvelles conditions. Nous décidons de ne pas y souscrire, la formule « enveloppes affranchies » nous donnant satisfaction par sa souplesse.
- Médailles : Les clubs ont été sollicités pour faire des propositions. Quelques-unes nous sont parvenues qui seront vues lors du prochain BD et au CA de mai. Il est rappelé que nous n'avons plus de propositions à faire au niveau des récompenses régionales.
- Refondation de la Ligue : Malgré d'énormes difficultés rencontrées pour suivre la feuille de route du Président Delplanque et grâce à la volonté de chacun de participer à cette refondation, les choses avancent doucement :
  - Le Conseil d'Administration a été complété par cooptation.
  - Les statuts et Règlements Intérieurs ont été revus en commission et seront présentés lors d'une assemblée générale extraordinaire, le 07 mai 2010 à Lisieux.
  - Le projet territorial a déjà nécessité deux réunions et des lignes directrices ont été tracées.
  - Par contre, le Président Camilleri se refuse toujours à organiser des élections générales comme demandé par Joël Delplanque.
  - Le 05 juin, à St LÔ (sous réserve) : Assemblée Générale Ordinaire en présence du Président de la F.F.H.B.

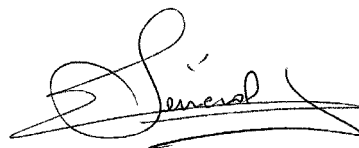
Fin de la réunion à 21h45

Prochaines réunions : Bureau Directeur : mercredi 12 mai à 18h30  
 Conseil d'Administration : vendredi 28 mai à 19h00

La Secrétaire Générale : Le Président  
 Secrétaire de séance

**Annie BLONDEL**

**Gérard SENECAI**




---

***Procès-verbal adopté lors du Bureau Directeur du 12 mai 2010***

***Pour : 7***

***Contre :***

***Abstentions : 1***

